



## Certificat de témoignage de reconnaissance pour Volontaire du Rotary

\*\*\*\*\*

**Ce certificat est signé par le président du R.I et vise à reconnaître les excellents efforts des Volontaires du Rotary.**

Le certificat peut être présenté à :

- Un Rotarien ou non-Rotarien ayant accompli une mission chez eux, au niveau du district ou à l'étranger, dans le cadre du programme des Volontaires du Rotary
- Un Rotary club ayant fourni un soutien important au programme : établissement d'un réseau de bénévoles dans la collectivité, accueil d'un Volontaire étranger, participation à une action bénévole montée par le district, etc.

La demande de certificat de reconnaissance doit être soumise par un des dirigeants (en poste) suivants :

- Responsable Volontaires du Rotary de district
- Responsable Action professionnelle de district
- Gouverneur

Une demande doit :

- Être soumise pour *chaque* candidat
- Contenir une description détaillée de la mission effectuée

